

## **SMIRTOM : Avis au Sinistrés**

**Les inondations endommagent des objets devenus inutilisables et dont vous pourrez vous débarrasser.**

### **Message réservé aux secteurs sinistrés pour passage du SMIRTOM**

- Encombrants déposés dans la rue,
- L'électroménager fera l'objet d'un autre passage du Smirtom
- Les aliments issus des congélateurs doivent être mis en sacs plastiques.

Un document général vous informe en cas de sinistre.

Des habitants de Nargis ont mis à votre disposition des vêtements : hommes, femmes et enfants que vous pouvez venir prendre à la salle polyvalente.

**Thématique(s):**

Infos flash



**Mairie  
de Nargis**

1, rue de la Mairie  
45210 Nargis  
02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)